

# Le point sur...

## Le séminaire sur les avoirs criminels Europe-Amériques (Paris, 26 au 28 mars 2012)

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



Les résultats du séminaire en quelques points :

- première réunion de l'initiative « Coopérons mieux avec les Amériques » (COMA) de FEI, qui a réuni 70 participants issus de 24 pays des deux régions ;
- échange de bonnes pratiques des agences spécialisées dans le recouvrement des avoirs criminels ;
- meilleure connaissance mutuelle des systèmes grâce aux présentations et analyses des experts nationaux conviés ;
- présentation des procédures et outils de certains pays de la zone Amérique latine-Caraïbes (ex : systèmes bolivien, mexicain et de l'Organisation des États américains) ;
- renforcement du réseau d'experts transatlantique grâce à une meilleure coordination des réseaux existants (ex : « Réseau asset recovery report », qui regroupe 12 pays d'Amérique latine, en lien avec le réseau CARIN) ;
- projet de publication d'un annuaire des administrations responsables dans chaque pays ;
- publication d'un glossaire terminologique trilingue (français, anglais, espagnol).



Éric Suzanne (ministère de l'Intérieur) et Aminta Granera Sacasa (directrice générale de la police du Nicaragua) © France expertise internationale

**F**rance expertise internationale (FEI) a organisé un séminaire sur les avoirs criminels Europe-Amériques du 26 au 28 mars 2012, au Centre de conférences ministériel du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), à Paris. Cette rencontre, organisée pour le compte du MAEE, a réuni une quarantaine d'experts du recouvrement d'avoirs latino-américains, caribéens, européens et français.

Ce séminaire a permis de dresser un état des lieux, d'échanger sur les différentes étapes (identification, confiscation, procédures de recouvrement des avoirs criminels) et de réfléchir à de **nouvelles pistes de coopération internationale**, primordiales dans ce domaine.

La lutte contre les avoirs criminels est un **enjeu global** : par la dimension transnationale des flux illicites d'une part, et par son caractère transversal d'autre part. L'économie souterraine a pris une importance considérable ces dernières années et peut déstabiliser des États et des régions entières. La Banque mondiale évalue à **1 200 milliards d'euros** le produit du crime recyclé chaque année dans le monde. La communauté internationale est mobilisée pour faire face à ce fléau.

### Ce qu'il faut savoir

■ *Le recouvrement des avoirs criminels présuppose l'identification, le gel ou la saisie, la confiscation judiciaire et enfin la restitution de ces avoirs.*

■ *La France dispose de trois structures principales pour mener cette lutte :*

- **le Bureau d'entraide pénale internationale (BEPI)** : service du ministère de la Justice qui traite les demandes d'entraide pénale internationale, dont les demandes de restitution d'avoirs de la part de pays étrangers ;

- **la Plateforme d'identification des avoirs criminels (PIAC)** : composée de policiers et de gendarmes, elle est rattachée à l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF), qui dépend du ministère de l'Intérieur ;

- **l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC)** : elle a déjà traité 8 000 affaires, pour une valeur cumulée de 34M€, et géré 13 000 biens. Cette agence s'autofinance par le fruit des confiscations réalisées.

■ *Par ailleurs, il existe :*

- **le réseau « CARIN » (Camden Asset Recovery Inter-agency Network)** : il réfléchit aux moyens d'identifier, geler et saisir les biens mal acquis dans différents contextes ;

- **l'initiative « STAR » (Stolen Asset Recovery)** : cette initiative commune de la Banque mondiale et de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD), cofinancée par la France, a pour but de faciliter le recouvrement des avoirs criminels ;

- **« Egmont Group of Financial Intelligence Units »** : ce groupement informel de 117 Unités d'intelligence financière recueille et sélectionne les informations sur les activités financières suspectes.

## Le séminaire sur les avoirs criminels Europe-Amériques (Paris, 26 au 28 mars 2012)

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

■ Le séminaire sur les avoirs criminels Europe-Amériques a été ouvert par le **secrétaire général adjoint du MAEE, Jean-François Blarel**, qui a souligné le caractère transnational de la criminalité organisée et du combat contre ce fléau. Il a réitéré l'engagement français dans le programme EUROsocial, qui vise à appuyer les politiques publiques en Amérique latine.

■ **Jean-Baptiste Mattei, directeur général de la Mondialisation, du développement et des partenariats**, a présenté les différents aspects de la lutte contre les avoirs criminels, véritable enjeu global aux conséquences multiples et potentiellement dévastatrices pour les pays de la région latino-américaine.

■ D'autres ministères et agences françaises sont également intervenus : **l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC), le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice et la direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice**. Les partenaires étaient représentés par des directeurs généraux ou secrétaires généraux des institutions de lutte contre la corruption, de recouvrement et de gestion des avoirs volés. Sont intervenus le Bureau de recouvrement des avoirs criminels néerlandais (BOOM), **l'Unité d'enquête des avoirs illicites mexicains, le Bureau d'enregistrement, de contrôle et d'administration des biens saisis boliviens (DIRCABI), l'Unité des produits du crime britannique, la Direction des poursuites jamaïcaine, le Bureau de récupération des actifs espagnol**.

Étaient également présents les principaux acteurs multilatéraux de la lutte contre le crime organisé : **Europol, l'Organisation des États américains (OEA) et l'ONUDC**. Burkhard

Mülh, chef du projet Europol Criminal Assets Bureau, a exposé le **projet Europol « Criminal Asset Bureau »** dont il est le responsable. Depuis 2007, les États membres de l'Union européenne mettent en place des bureaux nationaux de recouvrement des avoirs

**criminels ; perspectives de coopération internationale**. Le MAEE a apporté son expertise au séminaire en mobilisant les directions concernées par le sujet. Ainsi, le pôle de la régulation économique et du commerce international (ECODEV/AEI) a animé la table-



© France expertise internationale

(BRA) qui centralisent et facilitent le dépistage des avoirs criminels à l'échelle de l'UE. En lien avec le réseau CARIN, ces bureaux de recouvrement des avoirs sont autorisés à échanger des informations et bonnes pratiques, quel que soit leur statut, et dans certains cas sont obligés d'échanger certaines informations. Adam Blackwell, secrétaire à la sécurité multidimensionnelle (OEA) a présenté les stratégies de lutte contre la délinquance financière associée au crime transnational adoptées par l'OEA. Enfin, Dorothee Gottwald, chargée de mission pour la prévention du crime et la justice pénale (ONUDC), a décrit les principaux projets de l'ONUDC actuellement en cours en Amérique latine et en Europe.

■ Ce séminaire de trois demi-journées s'est organisé autour de quatre **tables rondes : identification ; saisie et/ou confiscation ; recouvrement des avoirs**

ronde sur le recouvrement d'avoirs et d'autres directions ont analysé la menace transversale que représentent les avoirs criminels ainsi que l'assistance technique fournie par la France en matière de lutte contre la corruption. Enfin, la dernière table ronde, modérée par Cyrille Pierre, directeur général de FEI, était centrée sur **les perspectives de coopération internationale** dans ce domaine.

Le séminaire a été clôturé par **Élisabeth Beton-Delègue**, directrice des Amériques et des Caraïbes au MAEE, qui a souligné l'importance des échanges entre experts européens, latino-américains et caribéens dans la lutte contre les avoirs criminels et a appelé de ses vœux de nouveaux projets de coopération multilatéraux dans ce domaine.

→ POUR ALLER PLUS LOIN

[www.fei.gouv.fr/fr/nos-projets/focus-sur/projet-c.html](http://www.fei.gouv.fr/fr/nos-projets/focus-sur/projet-c.html)

**Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats**

**Direction de l'économie globale et des stratégies de développement**

Antoine Starcky – [antoine.starcky@diplomatie.gouv.fr](mailto:antoine.starcky@diplomatie.gouv.fr)

27, rue de la Convention, CS 91533, 75732 Paris cedex 15

